

Suivi du projet de recherche et professionnel

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 15,0
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Code ELP : 5P8PTRP

Présentation

Le suivi du projet de recherche et professionnel est encadré par un enseignant.e-chercheur.e du domaine de la psychologie du travail ou de l'ergonomie. Il s'agit de poursuivre et finaliser en binôme le travail de recherche qui a été engagé au premier semestre de Master1 dans le parcours et de réaliser sa communication scientifique au travers de l'écriture du mémoire de recherche et de la préparation de la soutenance orale. Plus précisément durant ce second semestre de Master1, les attendus concernent la mise en œuvre de l'étude de terrain, le recueil et l'analyse des données, l'élaboration d'une discussion et conclusion au travail de recherche. C'est aussi l'occasion pour l'étudiant.e de préciser les orientations (recherche et professionnelles) de son projet pour l'année de Master2 et l'insertion post-Master.

Objectifs

- Finaliser le travail de recherche en psychologie du travail ou en ergonomie engagé au premier semestre,
- Concevoir la communication scientifique associée (mémoire écrit et soutenance à l'oral)
- Préciser les orientations du projet (recherche et professionnelles) pour l'année de Master 2 et l'insertion post-Master.

Évaluation

Session 1 : Dossier + soutenance orale

Session 2 : Dossier + soutenance orale

Dérogatoire : pas de dérogatoire

Répartition de la note finale : 100% TD

Compétences visées

- Mettre en œuvre une démarche de recherche empirique.
- Produire et communiquer un travail de recherche scientifique.
- Préciser et consolider son projet de recherche et son projet professionnel.

Examens

Session 1 : Dans le cadre de cet EC, l'usage de l'IA pour aider à la réalisation des travaux soumis à évaluation est autorisé pour les tâches suivantes :

*** documentation (identification de ressources pertinentes, synthèse de travaux existants, état de l'art)

Il est interdit pour les tâches suivantes :

*** recherche d'idées (explicitation du sujet, "brainstorming")

*** édition (correction de fautes d'orthographe et de syntaxe, mise en forme des références, traduction de citations et d'extraits).

*** construction (problématisation, suggestion de plan)

*** rédaction (amélioration du style, réécriture de passages, rédaction de résumés)

Les résultats fournis par l'IA doivent constituer un matériau pour votre réflexion, et toujours faire l'objet d'une réappropriation et d'une reprise critique.

Tous les usages doivent être documentés dans une section dédiée à la fin de votre travail. Cette section doit permettre à votre lecteur d'évaluer la manière dont vous avez travaillé avec l'IA et mobilisé cette ressource au service d'un travail personnel.

Session 2 : Dans le cadre de cet EC, l'usage de l'IA pour aider à la réalisation des travaux soumis à évaluation est autorisé pour les tâches suivantes :

*** documentation (identification de ressources pertinentes, synthèse de travaux existants, état de l'art)

Il est interdit pour les tâches suivantes :

*** recherche d'idées (explicitation du sujet,

"brainstorming")

*** édition (correction de fautes d'orthographe et de syntaxe, mise en forme des références, traduction de citations et d'extraits).

*** construction (problématisation, suggestion de plan)

*** rédaction (amélioration du style, réécriture de passages, rédaction de résumés)

Les résultats fournis par l'IA doivent constituer un matériau pour votre réflexion, et toujours faire l'objet d'une réappropriation et d'une reprise critique.

Tous les usages doivent être documentés dans une section dédiée à la fin de votre travail. Cette section doit permettre à votre lecteur d'évaluer la manière dont vous avez travaillé avec l'IA et mobilisé cette ressource au service d'un travail personnel.

Bibliographie

- Brangier, E., & Valléry, G. (2021). Ergonomie : 150 notions clés. Dunod.
- Desrumaux, P., Geoffrion, C., & Bernaud, J.-L. (2019). 10 études de cas en psychologie du travail et des organisations. Dunod.
- Valléry, G., Bobillier Chaumon, M.-E., Brangier, E., & Dubois, M. (2016). Psychologie du travail et des organisations : 110 notions clés. Dunod.

Ressources pédagogiques

- Articles scientifiques en psychologie du travail et des organisations, et en ergonomie
- Code de déontologie des psychologues
- Charte de déontologie des ergonomes européens

Contact(s)

> Laure-anne Perrin

Contact administratif
la.perrin@parisnanterre.fr

> Marco Peña Jimenez

Responsable pédagogique